

## Le Président

Monsieur Pierre LABARTHE  
Directeur des gares d'Île-de-France  
SNCF Gares & Connexions  
10, rue Camille Moke  
CS 80001  
93212 SAINT-DENIS

Aubergenville, le **14 SEP. 2023**

Nos Réf. : GPSEO/2023/30489  
Direction générale adjointe aménagement du territoire  
Direction de l'aménagement – service foncier et immobilier  
Dossier suivi par : Andréa CHAGOT  
Contact : 06 09 30 80 65 – [andrea.chagot@gpseo.fr](mailto:andrea.chagot@gpseo.fr)

**Objet :** Acquisition par la Communauté urbaine d'une emprise, propriété de SNCF Gares & Connexions dans le cadre du projet de requalification des espaces publics en secteur gare de Limay (78520)

**Pièce jointe :** Plan

Monsieur le Directeur,

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, compétente en matière de création, gestion et entretien de la voirie communautaire, a procédé à la requalification des espaces publics au sein du quartier de la gare de Limay.

Dans ce cadre, une voie nouvelle reliant la rue Jean-Paul Marat et l'avenue du Président Wilson a été créée ainsi que l'aménagement de l'aire de stationnement de la gare de Limay par un accès plus visible et attractif.

Les travaux étant achevés, la Communauté urbaine souhaite donc procéder, auprès de SNCF Gares & Connexions, à l'acquisition d'une emprise d'environ 1 043 m<sup>2</sup> issue des parcelles cadastrées section BA n°16, BA n°15, BA n°20, BA n°17 à usage de voirie et d'espaces publics, emprise pour laquelle le prix de vente sera défini conformément à l'estimation établie par la direction de l'immobilier de l'état.

La Communauté urbaine prendra en charge l'ensemble des frais liés aux prestations de géomètre et à l'acquisition.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre position concernant cette demande de cession. Le service foncier et immobilier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Cécile ZAMMIT-POPESCU